L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 6 JUILLET 1889.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 6ème jour de Juillet, A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes afférentes de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment des dites années, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AZEMARD, J. J.—
535. Pour taxes de ville de l'année 1887. Montant à $12 12
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 257 borné par les rues Hôpital, Ursulines, Prieur et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur 131 pieds de profondeur.

BERTONNIERE, E. W. A.—
474. Pour taxes de ville des années 1880, $0 37; 1881, 6 24; 1882, 11 11; 1883, 7; 1884, 7.
Montant à $37 72
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No. 352, borné par les rues Septième, White ou Sixième, Live Oak et Ursulines, mesurant 3 pieds en face à la rue Septième sur 161 pieds de profondeur.

BAUER, JOHN—
482. Pour taxes de ville des années 1880, $40 06; 1881, 55 2; 1882, 69 85; 1883, 44; 1884, 44; 1885, 55 88; 1886, 44 44; 1887, 44 44.
Montant à $381 92
Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet, No. 48 borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et St-Philippe, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

BOBY, JOHN L.—
514. Pour taxes de ville des années, 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à $69 44
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 7 dans l'ilet No. 142, borné par les rues Chartres, Clouet, Montegut et Royale, mesurant 24 pieds de face à la rue Chartres sur 100 pieds de profondeur.

BRINKMANN, SUC DE F. ou BRINKMANN, F. H.—
553. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à $48 28
Vingt-trois lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1370, borné par l'avenue de Londres, les rues Nlle-Orléans, Lel et Magistrat.

BRINKMANN, SUC de F. ou F. H. BRINKMANN—
554. Pour taxes de ville des années 1883, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à $48 28
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 1505, bornée par l'avenue de Londres, les rues Nlle-Orléans, Lel et Hope, mesurant 320 pieds de face à l'avenue de Londres sur 320 pieds de profondeur.

BEAUREGARD, Vve H.—
78. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à $80 31
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 19, dans l'ilet No. 622, borné par les rues St Antoine, Antonia, Villeré et Robertson, mesurant 22 pieds de face à la rue St-Antoine sur 128 pieds de profondeur.

BOSSINE, FRANÇOIS, ou BASSINE—
580. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant $76 71
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 757, borné par les rues Derbigny, Laharpe, Lapeyrouse et Claiborne, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BARBOT, F. X.—
582. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00.
Montant à $43 12
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 21 dans l'ilet No 762, bornés par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Romes, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BONPRUNT, A. B. ou BONPUNT—
583. Pour taxes de ville des années 1880, $10 92; 1881, 24 98; 1882, 22 23; 1883, 14 00; 1884, 14 00; 1885, 20 32; 1886, 16 16.
Montant à $1 2 61
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'ilet No. 10 8, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Genie et Libérale, mesurant 40 pieds de face à la rue Français sur 94 pieds de profondeur.

BARRERE, LEON—
594. Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 6 24; 1882, 11 12; 1883, 7 00; 1884, 7 00; 1885, 8 89; 1886, 7 07.
Montant à $53 69
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 1173, borné par les rues Français, Liberale, Champs-Elysées et Force, formant l'encoignure des rues Français et Libérale mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 125 pieds de profondeur.

BOISDU, Vve JEAN—
602. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1 81, 7 14; 1882, 9 25; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à $49 35
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 1209, bornée par les rues [illegible] Champs-Elysées, Français et Force mesurant 60 pieds de face à la rue Verta sur 160 pieds de profondeur.

BOISDU, Vve JEAN—
603. Pour taxes de ville des années 1880, $ 46; 1881, 2; 1882, 9 25; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à $45 74
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 16 et 17 dans l'ilet No 1328, bornés par les rues Champs-Elysées, Magistrat, Français et Verta, mesurant 64 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 108 pieds de profondeur.

BOUCHER, JOSEPH A.—
610. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08.
Montant à $61 36
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 ou 7 dans l'ilet No 1354, borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad, mesurant 30 pieds de face à la rue Columbus sur 160 pieds de profondeur.

BERNADAS, Mme B. ou E.—
612. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $86 41
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 9 et 10 dans l'ilet No 1361, borné par la rue D'Abadie, l'allée Rousselin, les rues Broad et Aubry, le lot no 9 mesurant 31 pieds de face à la rue Broad sur 109 pieds de profondeur, le lot no 10 mesurant 31 pieds de face à l'allée Rousselin sur 109 pieds de profondeur.

BULL, HENRY C.—
584. Pour taxes de ville des années 1880, $16 30; 1881, 16 08; 1882, 28 59; 1883, 18 00; 1884, 18 00; 1885, 2 86; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant à $176 95
Une portion de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1570, bornée par les rues Marais, Florida, Morales et la rue Mirago, mesurant 60 pieds de face à la rue Marais sur 150 pieds de profondeur.

BAROUSSE, JEAN M.—
687. Pour taxes de ville des années 1880, $6 44; 1881, 1 75; 1882, 2 15; 1883, 2 15; 1884, 2 64; 1885, 2 03; 1887, 2 03.
Montant à $21 69
Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme un "petit triangle" dans l'ilet No. 1783, bornés par les rues Broad, Nalson et Agriculture.

BAROUSSE, JEAN M.—
688. Pour taxes de ville des années 1880, $12 4; 1881, 12 49; 1882, 19 07; 1883, 12; 1884, 12; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $107 78
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un "grand triangle" dans l'ilet No. 1783, bornée par les rues Broad, Nalson, Agriculture et l'avenue de Londres, mesurant 256 pieds de face à la rue Broad sur 160 pieds de profondeur sur une ligne et 390 pieds sur l'autre.

CRESAP, R. B. et CHAS M.—
1683. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884 10; 1885 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $86 81
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 14 dans l'ilet No. 124, borné par les rues Notre Dame, Tchoupitoulas, Magazine et Julia, mesurant 27 pieds de face à la rue Notre-Dame sur 52 pieds 8 pouces de profondeur.

CONNOLLY, JOHN—
2371. Pour taxes de ville des années 1886, $40 40; 1887, 40 40.
Montant à $80 80
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11 et 12 dans l'ilet No. 228, bornés par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julia, mesurant 50 pieds de face à la rue Franklin sur 129 pieds de profondeur.

DARBY, CHARLES—
2832. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 2 68; 1882, 4 76; 1883, 3 0; 1884, 3; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à $32 42
Un lot de terre, dans 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet no 1556, borné par les rues Fortin, Mandeville, Encampment et Sauvage, mesurant 30 pieds de face à la rue Fortin sur 130 pieds de profondeur.

DOWTY, SUC de SAMUEL—
3600. Pour taxes de ville des années 1881, $46 60; 1882, 79 38; 1883, 48; 1884, 48; 1885, 60 96; 1886, 48 48; 1887, 48 48.
Montant à $379 90
Trois lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 116, 117 et 120 dans l'ilet No 45 bornés par les rues Sorapuru, Rousseau, St-Thomas et Philip; le lot no 116 mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Sorapuru sur 159 pieds 10 pouces de profondeur; les lots Nos 117 et 120 mesurant 66 pieds 10 pouces de face à la rue Sorapuru sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

D'HEBERTE, JEAN—
3130. Pour taxes de ville des années 1884, $20 00; 1885, 25 40; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à $85 80
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme propriété faisant face au Chemin de Gentilly prolongé vers le lac, mesurant 300 pieds de face au Chemin Gentilly sur 638 pieds de profondeur.

DUVIGNEAUD, LOUIS—
3149. Pour taxes de ville de l'année 1884.
Montant à $30 00
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 318 borné par les rues Hôpital, Quartier, Touti et Rocheblave, mesurant 66 pieds de face à la rue Hôpital sur 125 pieds de profondeur.

DENNISON, VICTOR—
3173. Pour taxes de ville des années 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 7 07.
Montant à $39 87
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 21 dans l'ilet No. 13, borné par les rues Market, Preston, Calhoun et la propriété Foucher, mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 162 pieds de profondeur.

DOWLING, HUGH—
3258. Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à $4 29
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 34 et 35 dans l'ilet No. 187, bornés par les rues Erato, Prytania, St-Charles et Clio, mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Erato sur 153 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

DUCONGE, MARIE ANN MINEURS ET AUTRES—
3316. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $242 40
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 26 dans l'ilet No 88 borné par les rues Douane, Bienville, Bourbon et Dauphine, mesurant 32 pieds de face à la rue Douane sur 160 pieds de profondeur.

DARCANTEL, A.—
3353. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $10 10
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, mesurant 120 pieds de face au Bayou St-Jean, partie supérieure, sur 135 pieds de profondeur.

DILLON, EDWARD—
3375. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $50 50
Quatre lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 14, 15, 17 et 18 dans l'ilet No. 35 bornés par les rues Laurel, Bellecastle, Jersey et Valmont, le lot no. 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 140 pieds de profondeur; les lots Nos 15 et 17 formant l'encoignure des rues Laurel et Valmont et mesurant 57 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur; le lot No. 18 mesurant 23 pieds de face à la rue Laurel sur 117 pieds de profondeur sur une ligne et 120 pieds sur l'autre.

DENNISON, VICTOR—
3391. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $7 07
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 21 dans l'ilet No. 13, borné par les rues Market, Preston, la propriété Foucher et la rue Calhoun (Burthe ville), mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 162 pieds de profondeur.

ECKHARD, HENRY—
3503. Pour taxes de ville de l'année 1883.
Montant à $7 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no. 5, dans l'ilet no 360, borné par les rues Remparts, Désiré, Piété et St-Claude, mesurant 31 pieds de face à la rue Remparts sur 82 pieds de profondeur.

ENGELHARDT, JOSEPH—
3504. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $10 10
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 14 dans l'ilet no 626 borné par les rues Laharpe, Columbus, Villeré et Robertson, mesurant 30 pieds de face à la rue Laharpe sur 66 pieds de profondeur.

EBERHARDT, Jr, ADAM et JACOB—
3564. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $20 20
Un lot de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 302, borné par les rues Troisième, St-David, St-Patrick et Deuxième, formant l'encoignure des rues Troisième et St-David mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 115 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN—
3624. Pour taxes de ville des années, 1880 $21 85; 1881, 21 41; 1882 47 64; 1883, 30 00; 1884, 30 00; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $219 59
Trois lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11 à 13 dans l'ilet No. 257, bornés par les rues Bordeaux, Camp, Chestnut et Upperline, mesurant 90 pieds de face à la rue Bordeaux sur 180 pieds de profondeur.

JOYCE, ELENOR—
3625. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 19 06; 1883, 12; 1884, 12 00; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $104 16
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 16 dans l'ilet no 289 borné par les rues White, Remparts, Erato et [illegible], mesurant 19 pieds de face à la rue White sur 97 pieds de profondeur.

FITZSIMMONS, NICHOLAS—
3629. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 12; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $52 08
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 4 et 8 dans l'ilet No 455 borné par les rues Valence, Chestnut, Claiborne, Clio, Derbigny et Erato, formant l'encoignure des rues Claiborne et Clio et mesurant 36 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds 11 pouces de profondeur.

FREREC, WM ST, SUC. DE ET GEO. SALKELD [illegible]—
3636. Pour taxes de ville des années 1880, $91 05; 1881, 89 20; 1882, 158 75; 1883, 150; 1884, 150; 1885, 158 40; 1886, 151 20; 1887, 151 20.
Montant à $973 80
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 164, borné par les rues Calliope, Constance, Quartier et Washington, mesurant 31 pieds de face à la rue Calliope sur 125 pieds de profondeur.

FRERET, Mlle FANNY—
3637. Pour taxes de ville des années 1882, $264 94; 1883, 160 00; 1884, 160 00; 1885, 168 00; 1886, 161 60; 1887, 161 6.
Montant à $1100 40
Onze lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 à 21 dans l'ilet No 248, bornés par les rues Bérange, Deuxième, Carondelet et Premier, formant l'encoignure des rues Bérange et Deuxième, mesurant 232 pieds de face à la rue Bérange sur 150 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN No 2—
3647. Pour taxes de ville des années 1880, $21 85; 1881, 21 41; 1882, 38 10; 1883, 24 00; 1884, 24 00; 1885, 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à $208 20
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 260 borné par les rues Rousseau, Lafayette et Poydras, mesurant 40 pieds de face à la rue Rousseau sur 95 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN No 2—
3648. Pour taxes de ville des années 1880, $72 84; 1881, 71 36; 1882, 127 02; 1883, 80 00; 1884, 80; 1885, 114 30; 1886, 80 80; 1887, 80 80.
Montant à $727 30
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 15 dans l'ilet No. 205, borné par les rues Poydras, Rousseau et Lafayette, formant l'encoignure des rues Poydras et Rousseau et mesurant 42 pieds de face à la rue Poydras sur 100 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN No 2—
3649. Pour taxes de ville des années 1883, $140; 1884, 140; 1885, 177 80; 1886, 141 40; 1887, 141 40.
Montant à $740 60
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 16 et 17 dans l'ilet no 306, bornés par les rues St-André, St-Charles, Prytanée et Ste-Marie, mesurant 58 pieds de face à la rue St-André sur 116 pieds de profondeur.

FLATCH, GEORGE—
3651. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1883, 15 88; 1883, 10 00; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à $76 72
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet no 331, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 31 pieds de face à la rue St-Philippe sur 102 pieds de profondeur.

FLACK, Mme GEORGE—
3658. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 19 05; 1883, 12; 1884, 12; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $104 16
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No. 31, borné par les rues Dumaine, Touti, Rocheblave et St-Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 124 pieds de profondeur.

FREELAND, VIRGINIA E. et LYDIA M. LONGMIRE—
3666. Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 14 27; 1882, 25 37; 1883, 16; 1884, 16 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à $95 87
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 259, borné par les rues Dauphine, Mandeville, Marigny et Bourgogne, mesurant 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 128 pieds de profondeur.

FREDELAINE, CHARLES—
3683. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 7 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à $66 44
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 1308 bornée par les rues Force, Union, Français et Verta, mesurant 180 pieds de face à la rue Force sur 127 pieds de profondeur.

FORTIER, MARIA A.—
3688. Pour taxes de ville des années 1883, $9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à $35 21
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no. 3 dans l'ilet no 1524 borné par la Grande Route St-Jean, la rue Esplanade, le Chemin de Gentilly et la rue Lepage, mesurant 30 pieds de face à la Route St-Jean sur 114 pieds de profondeur.

FONDAL, LOUIS—
3689. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 19 0; 1883, 12 00; 1884, 12 00; 1885, 15 24; 1886, 12 12.
Montant à $92 04
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 1524, borné par la route St-Jean, la rue Esplanade, le Chemin Gentilly et la rue Lepage, mesurant 64 pieds de face à la route St-Jean sur 136 pieds de profondeur.

FURMAN, Mme M. F.—
3690. Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 14 27; 1882, 25 40; 1883, 16 00; 1884, 16 00; 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à $138 88
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 1524, borné par les rues Sixième, Lepage, le Chemin Gentilly, la rue Esplanade et la Route St-Jean, formant l'encoignure des rues Sixième et Lepage, mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur 120 pieds de profondeur.

FANNING, WM—
3703. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08.
Montant à $61 36
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 9 et 3 dans l'ilet No. 350, bornés par les rues Paulin, Bourgogne, Indépendance et Remparts formant l'encoignure des rues Pauline et Remparts et mesurant 63 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur.

FLANAGAN, BRIDGET—
3707. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 9; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant $76 71
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no. 5 dans l'ilet no 521 borné par les rues Urquhart, St-Ferdinand, Prosper et Villeré, mesurant 30 pieds de face à la rue Urquhart sur 170 pieds de profondeur.

FILLANDAU, J. J. B.—
3708. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 0.
Montant à $69 44
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 6 dans l'ilet no 528 ou 529, borné par les rues Désiré, Villeré, Elmire et Urquhart, formant l'encoignure des rues Désiré et Villeré et mesurant 130 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

FRERET, Mme FANNY—
3722. Pour taxes de ville des années 1880, $19 10; 1881, 178 50; 1882, 317 50; 1883, 240 00; 1884, 240 00; 1885, 304 80; 1886, 242 40; 1887, 242 40.
Montant à $1947 60
Sept lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 3 à 9 dans l'ilet No 245, bornés par les rues Deuxième, Carondelet, Bérange et Première, formant l'encoignure des rues Deuxième et Carondelet mesurant 90 pieds de face à la rue Deuxième sur 141 pieds de profondeur.

FRERET, Mme FANNY—
3723. Pour taxes de ville des années 1880, $98 37; 1881, 148 2; 1882, 214 25; 1883, 140 00; 1884, 140 00; 1885, 177 80; 1886, 181 80; 1887, 181 80.
Montant à $1284 70
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ilet no 402, bornée par les rues St-Charles, Jeannette, Octavie et Joseph, mesurant 270 pieds de face à la rue St-Charles sur 578 pieds de profondeur sur une ligne et 473 sur l'autre ligne.

FRERET, WM—
3769. Pour taxes de ville des années 1883, $14; 1884, 14; 1885, 17 78; 1886, 14 14; 1887, 14 14.
Montant à $74 06
Une portion de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos. 590 et 591, bornée par les rues Bamberg, Favorite Carrollton, les rues Relation et Dixième, mesurant 301 pieds de face à la rue Dixième sur 291 pieds de profondeur.

FORGAY, J. M. et HENRY BIER—
3780. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $52 07
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désignée comme les deux tiers de l'ilet No 830 borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Bandin et Bank.

FORGAY, J. M.—
3777. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 06; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à $46 08
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 837, bornée par les rues Bernadotte, Anthony, Bank, Bandin et le Nouveau Canal.

FUCHS, PETER—
3801. Pour taxes de ville des années 1881, $10 70; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $34 94
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11, dans l'ilet No 223, borné par les rues St-Pierre, Orléans, Rousseau et Derbigny, mesurant 27 pieds de face à la rue St-Pierre sur 97 pieds de profondeur.

FORSTALL, Mme A.—
3804. Pour taxes de ville des années 1881, $14 27; 1882, 25 40; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $92 57
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 584, bornée par les rues Solomon, Napoléon, Tonti et St-Pierre.

FOLWELL, Mme JULIA—
3856. Pour taxes de ville des années 1883, $100; 1884, 100; 1885, 127; 1886, 101; 1887, 101.
Montant à $529 00
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 238 borné par les rues Carondelet, Baronne, Julia et St-Joseph, mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet sur 150 pieds de profondeur.

FARRAR, EDGAR HOWARD—
3866. Pour taxes de ville des années 1884, $50 00; 1885, 76 20; 1886, 60 60; 1887, 60 60.
Montant à $237 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 22, borné par les rues Chartres, Decatur, Dumaine et Madison, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres, sur 72 pieds de profondeur.

FARRAR, EDGAR HOWARD—
3867. Pour taxes de ville des années 1884, $30 00; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $128 70
Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 104, borné par les rues St-Philippe, Bourgogne, Dumaine et Remparts, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 96 pieds de profondeur.

FARRAR, EDGAR HOWARD—
3868. Pour taxes de ville des années 1884, $70 00; 1885, 88 90; 1886, 70 70; 1887, 70 70.
Montant à $300 30
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 17 et 18, dans l'ilet No 8, bornés par les rues St-Philippe, Johnson, Galvez et Dumaine, le lot no 17 mesurant 31 pieds de face à la rue St-Philippe sur 105 pieds de profondeur, le lot No 18 mesurant 62 pieds de face à la rue St-Philippe sur 120 pieds de profondeur.

FARRAR, EDGAR HOWARD—
3878. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $50 50
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme une partie des lots nos 1 et 2, dans l'ilet no 145 borné par les rues Royale, Port, St-Ferdinand et Architecte, une partie du lot no 1 mesurant 26 pieds de face à la rue Royale sur 55 pieds de profondeur, le lot no 2 mesurant 26 pieds de face aux rues Royale et Architecte sur 126 pieds de profondeur.

FARRAR, EDGAR HOWARD—
3879. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $363 60
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme partie du lot no 1 dans l'ilet no 325, borné par les rues St-Charles, Jackson, Carondelet et Philip, mesurant 150 pieds de face à la rue St-Charles sur 147 pieds de profondeur.

FERAN, JNO—
3895. Pour taxes de ville des années 1884, $10; 1887, 15 15.
Montant à $25 15
Trois lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 12, 14 et 15 dans l'ilet No 17, bornés par les rues Arabella, Laurel, Market et l'avenue Nashville; les lots Nos 12 et 14 mesurant 60 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur, le lot No 15 formant l'encoignure des rues Arabella et Laurel et mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

FRERET, FREDERICK E. RECEIVER—
3904. Pour taxes de ville des années 1885, $55 88; 1886, 44 44; 1887, 44 44.
Montant à $144 74
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 275, borné par les rues Remparts, Dryades, Delord et Julia, mesurant 20 pieds de face à la rue Remparts sur 145 pieds de profondeur.

FIREMEN'S INSURANCE CO—
3907. Pour taxes de ville des années 1885, $254; 1886, 202; 1887, 202.
Montant à $658 00
Trois lots de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 6, 7 et 8, dans l'ilet No. 39, borné par les rues Clouet, Louisa, Pétere et Chartres, mesurant 197 pieds de face à rue Pétere 197 à la rue Chartres sur 336 pieds de profondeur.

FORCHEIMER BROS—
3936. Pour taxes de ville des années 1886, $50 50; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à $131 30
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 2, borné par les rues Constantinople, Magazine, Camp et Marengo, mesurant 30 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur.

FRIEND, THOMAS—
3938. Pour taxes de ville des années 1885, $50 80; 1886, 40 40; 1887, 26 26.
Montant à $117 46
Quatorze lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 à 24 dans l'ilet No 474, bornés par les rues St-Denis, Marengo, Dryades et Milan, les lots Nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue St Denis sur 156 pieds de profondeur, les lots Nos 13 à 17 formant l'encoignure des rues St-Denis et Marengo et mesurant 150 pieds de face à la rue St Denis sur 20 pieds de profondeur; les lots Nos 18 à 22 mesurant 150 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur.

FRIEND, THOMAS—
3939. Pour taxes de ville des années 1885, $63 50; 1886, 50 50; 1887, 50 50.
Montant à $164 50
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet No 08, bornée par les rues St-Patrick, St-Denis, Marengo et Milan.

FLANAGAN, Mme JOHANNA ET MARY M. AHERN—
3947. Pour taxes de ville des années 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $60 60
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 57, borné par les rues St-James, Religieuses, Celeste et St-Thomas et St-Jacques mesurant 32 pieds de face à la rue St-James sur 88 pieds de profondeur.

FAHNER, JOS—
3956. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à $12 12
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 478, borné par les rues Derbigny, Roman, Cypress et Julia, mesurant 30 pieds de face à la rue Derbigny sur 90 pieds de profondeur.

FORD, LOUIS—
3977. Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06.
Montant à $12 12
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 180, bornée par les rues Liessoli, Genois, Royale et Dauphine, mesurant 31 pieds de face à la rue Liessoli sur 96 pieds de profondeur.

FINNEY, ET ALS, WALTER S.—
3986. Pour taxes de ville des années, 1886, 90 90; 1887, 90 90.
Montant à $181 80
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet No. 225, bornés par les rues Berlin, Gallicée, Chestnut et Milan, mesurant 63 pieds de face à la rue Berlin sur 150 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN G.—
4015. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $11 16
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 168, bornés par les rues Camp, Septième, Chestnut et Sixième, formant l'encoignure des rues Camp et Septième et mesurant 60 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.

FEUCHTWENGER, Mme JACOB—
4040. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $44 44
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots A. et B., dans l'ilet No 73, bornés par les rues Chippewa, Annunciation, Jackson et Josephine, mesurant 75 pieds de face à la rue Chippewa sur 93 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles portions de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété que le débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera contre paiement comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent les dépens et les [illegible].

J. B. HARDY,
Trésorier de la ville.

Ventes de Propriétés foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 6ème jour de Juillet A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1889, 1887, 1886, 1885 et 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessments ont été faits, à raison de deux pour cent par mois pour les taxes de 1886, 1887 et 1885, et un pour cent par mois pour les taxes de 1884 et 1885, jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot ou de l'ilet employé pour la désignation des propriétés énumérées ci-dessous est celui des tableaux d'assessment pour l'année, enregistré en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ANTE, GEORGE J.—
Taxe de 1887, montant à $2 00
Taxe de 1888, montant à $2 25
1. Vingt-huit lots de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St-Patrick, Palmyre et Banks, désignés comme lots nos 1 à 28 dans l'ilet no 821, le lot No 1 mesurant 31, 1 pied 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 160 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Palmyre et St-Patrick; les lots nos 2 à 9 mesurant chacun 31 pieds 5 pouces de face sur 100 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 10 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 100 pieds 6 pouces de profondeur; les lots Nos 11 à 13 mesurant chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Olympia sur 127 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; les lots Nos 20 à 28 mesurant chacun 32 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue St-Patrick sur 127 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur.

ANTE, HENRY—
Taxe de 1886, montant à $2 00
Taxe de 1887, montant à $1 50
Taxe de 1884, montant à $2 70
Taxe de 1888, montant à ....$2 [illegible]
2. Seize lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St-Patrick, Palmyre et Banks, dans l'ilet No 821.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $40 20
3. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Thalie, Erato et Peters, désignés comme lots nos 24 et 24 dans l'ilet No 45, mesurant 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $18
4. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et Peters, désignés comme lots nos 25 et 26 dans l'ilet No 45 mesurant 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

BURKE, Mme E. A.—
Taxe de 1884, montant à ....$[illegible]
Taxe de 1885, montant à ....$[illegible]
Taxe de 1886, montant à ....$[illegible]
5. Deux lots de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Camp, le Cercle Tivoli, les rues St-Joseph, Delord et le Chemin de fer, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet no 182, mesurant 36 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Camp sur 121 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, Mme CORA H. OGDEN et Mme CADDIE HODDING—
Taxe 4 1888, montant à $60
10. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Calliope, Prytanée et Clio, désignés comme lots 1 et 13 dans l'ilet no 184 mesurant 31 pieds de face à la rue St-Charles sur 120 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues St-Charles et Calliope.

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, Mme CORA H. OGDEN et Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à $150 00
11. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Carondelet, Union et Baronne, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 228, mesurant 42 pieds de face à la rue Gravier sur 135 pieds de profondeur.

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, Mme CORA H. OGDEN et Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à $54
12. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St-Joseph et St-Charles, désignés comme lots 1 et 2, dans l'ilet No 181, mesurant 23 pieds de face à la rue Camp sur 178 pieds de profondeur.

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, C. Mme E. OGDEN et Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à $10 20
13. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, St-Charles, Carondelet et Terpsichore, désigné comme lot no 7 dans l'ilet no 210, mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Melpomène sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur.

DONOHUE, MARY—
Taxe de 1884, montant à ....$[illegible]
14. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Jacques, Perdido, Claib[orne] et Freret, désigné comme lot no 12 dans l'ilet no 641, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Jacques sur 75 pieds de profondeur.

BURKE, JOHN—
Taxe de 1888, montant à $1 80
15. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Cypress et Perdido, désigné comme lot No 48 dans l'ilet No 601, mesurant 32 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Broad sur 250 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur.

FINNEY, JOHN—
Taxe de 1886, montant à $7 20
Taxe de 1887, montant à $7 20
Taxe de 1888, montant à $7 20
16. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Banks, Perdido, Lafayette et Rampart, désigné comme lot No 25 dans l'ilet no 190, mesurant 32 pieds de face à la rue Banks sur 85 pieds de profondeur.

MOTHE, GUILLAUME—
Taxe de 1888, montant à $4 30
18. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Perdido et Poydras, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 317, mesurant 32 pieds de face à la rue Galvez sur 132 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.

HENRY, J. B.—
Taxe de 1886, montant à $2 40
Taxe de 1887, montant à $2 40
Taxe de 1888, montant à $2 40
20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Washington, Short, le Chemin Lepage et la rue Agnès, désigné comme ilet no 776.

HARTIGAN, WM—
Taxe de 1888, montant à $1 50
21. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Florida Landing, Rocheblave et Lafayette, désignés comme lots nos 5 et 6 dans l'ilet No 561, mesurant 54 pieds de face à la rue Tonti sur 160 pieds de profondeur.

LACROIX, SUC de FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à $2 40
Taxe de 1885, montant à $2 40
Taxe de 1886, montant à $2 40
Taxe de 1887, montant à $1 40
Taxe de 1888, montant à $2 65
26. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Miro, Gravier et Tonti, désignés comme lots nos 11 dans l'ilet No 547, mesurant 137 pieds 5 pouces de face à la rue Perdido sur 130 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Perdido et Tonti.

LACROIX, SUC. DE FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à $2 00
Taxe de 1885, montant à $2 00
Taxe de 1886, montant à $2 00
Taxe de 1887, montant à $2 00
Taxe de 1888, montant à $2 05
27. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Broad et White, désignés comme lots Nos 3 à 13, dans l'ilet No 601, mesurant 188 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, SUC. FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à $2 10
Taxe de 1885, montant à $2 10
Taxe de 1886, montant à $2 10
Taxe de 1887, montant à $2 70
Taxe de 1888, montant à $1 80
28. Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos 11 à 17, dans l'ilet No 614, mesurant 210 pieds de face à la rue Dupré sur 144 pieds de profondeur.

LACROIX, SUC. DE FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à $1 80
Taxe de 1885, montant à $1 80
Taxe de 1886, montant à $1 80
Taxe de 1887, montant à $1 80
Taxe de 1888, montant à $1 35
29. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Perdido, Dupré et Gravier, désignés comme lots Nos 2 à 24 dans l'ilet No 614 mesurant 179 pieds de face à la rue White sur 144 pieds de profondeur.

NORTHINGTON, SUC. de GEO.—
Taxe de 1886, montant à $6 16
Taxe de 1888, montant à $1 65
31. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Gravier, l'avenue Tulane et la rue Tonti, désigné comme le lot No 21 dans l'ilet No 548, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Miro sur 121 pieds 3 pouces de profondeur.

NEBROTTO DOMINGO Jr—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Taxe de 1888, montant à $9 00
33. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Franklin, Terpsichore et Rampart, désigné comme le lot No 14 dans l'ilet no 316, mesurant 32 pieds de face à la rue Melpomène sur 127 pieds 9 pouces de profondeur.

NEMS, OTTO—
Taxe de 1887, montant à $4 80
33. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Willow, Thalie et Clara, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 420, mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 96 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Melpomène et Willow.

PORTEOUS, MARGT. A.—
Taxe de 1887, montant à $6 00
Taxe de 1888, montant à $6 00
34. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberty, Howard, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 352, mesurant 22 pieds de face à la rue Liberté sur 125 pieds de profondeur.

SHEPHERD, HENRY—
Taxe de 1888, montant à $15
36. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hunter, Rousseau, Tchoupitoulas et Thalie, désigné comme le lot No 6 dans l'ilet No 45 mesurant 105 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Hunter sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, sur une ligne et 129 pieds sur l'autre ligne.

SLIDELL, SUC. DE JNO. ou C. H. BREEN—
Taxe de 1884 $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1885 $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1886 $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1887 $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1888 $10 80 Jno Slidell ou C. H. Breen.
37. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Poydras, Rampart, Perdido et Dryades, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 270 mesurant 44 pieds de face à la rue Poydras sur 64 pieds de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe de 1884, montant à $1 20
Taxe de 1885, montant à $1 20
Taxe de 1886, montant à $1 20
Taxe de 1887, montant à $1 2
Taxe de 1888, montant à $1 20
41. Le tiers d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Leverlier, Vénus et Apion, désigné comme le tiers de l'ilet no 742.

UNKNOWN—
Taxe de 1884, montant à $1 80
Taxe de 1885, montant à $1 80
Taxe de 1886, montant à $1 80
Taxe de 1887, montant à $1 80
Taxe de 1888, montant à $1 80
42. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par la rue Télémaque, le Canal à de sable et les rues St-Pierre et Vénus, désigné comme ilet No 731.

UNKNOWN—
Taxe de 1884, montant à $6 00
Taxe de 1885, montant à $6 00
Taxe de 1886, montant à $6 00
Taxe de 1887, montant à $6 00
Taxe de 1888, montant à $4 50
43. Une partie d'un ilet de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Cleveland, Roman et Virginia, désignée comme une partie de l'ilet no 547, mesurant 97 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 122 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Palmyre et Virginia.

WILSON, JNO.—
Taxe de 1886, montant à $4 20
Taxe de 1887, montant à $4 20
Taxe de 1888, montant à $4 20
46. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Robin, Constance et Josephine, désigné comme lot No 16, dans l'ilet No 144, mesurant 24 pieds 10 pouces de face à la rue Josephine sur 128 pieds de profondeur.

WILSON, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $21 00
Taxe de 1888, montant à $30 10
47. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Magazine, Robin, Race et Constance, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 144, mesurant 40 pieds de face à la rue Magazine sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété que le débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera contre paiement comptant, en monnaie légale des Etats-Unis et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

C. HARRISON PARKER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Premier District, Paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 4 juin 1889.

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Bourbon.—Abonnement à toutes les publications étrangères à domicile. [illegible]

PAPIER FAYARD ET BLAYN

Guérison certaine des RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, RHUMATISMES, DOULEURS, LUMBAGOS, BRULURES, fait disparaître CORS et DURILLONS. 1f FRANC, dans toutes les Pharmacies (exiger notre signature). Gros : 9, Rue Hérel, 34, PARIS

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Dès le 14 mai 1889, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare rue des Champs-Elysées comme suit:

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville:

TOUS LES JOURS (le dimanche et le mercredi exceptés) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

DE RETOUR.

Il laissera MADISONVILLE à 5.30 A. M.

EXCURSIONS:

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Mackie's landing:

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 8h. A. M.

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.

Prix du trajet d'un côté à l'autre $1 00.
Prix (aller et retour) pour toutes les localités, aux jours d'excursion, $1 00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Canal.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
14 avril— No. 47 rue Carondelet.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partent de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, dans cet ordre:

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 6 juillet
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 13 juillet
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 20 juillet

Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine........$100 et $120 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe........$60
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nlle-Orléans,
51 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 10 juillet, à 5 P. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER. HUDSON.
CROMWELL. NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON, Capt. Freeman.
[illegible] au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/8 P. C.
Passage—Cabine........$40
Entrepont........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret et passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
No Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

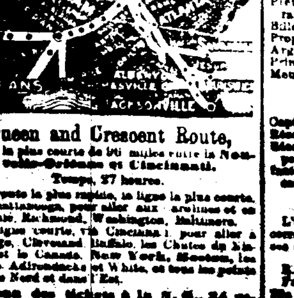

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 90 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux stations de Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada. New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Bureau des tickets à la N. O., 24 au Chartres et au dépôt, coin Press et Levée.

S. H. Garrett, Div. Pass. agent, Nlle Orléans, Lne. — D. G. Edwards, Gen'l Pass. agent, Cincinnati, O.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

[illegible]

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et à la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Co.

[illegible]

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

VICHY

Administration, PARIS, 8 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, le calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & Bro., [illegible] MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif du THAPSIA

à la Gomme de Hipporate et Lefiles

De la Maison DESNOIX

17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement contre les Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau: No 33 rue du Camp.

QUATORZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Cette Compagnie, conformément à l'Acte No 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888

Primes reçues pour risques d'incendie........$ 37,650 45
Agence: primes non expirées pour 1887. $30,468 44
Sauvetage et profits et pertes........ 712 51— 31,180 95
........$68,831 41

A déduire:
Pertes par les incendies........$20,722 94
Réassurances........ 6,449 56
Primes remboursées........ 5,663 36
Commission et courtage........ 4,417 06
Dépenses, taxes, loyer Babcock, etc., moins escomptes et intérêts. 25,172 65
.... 61,356 96
........$67,454 45
Réservé pour pertes non ajustées. 22,279 94
Intérêt payé le 1er juillet 1888........ 7,412 77
Intérêt et dividendes déclarés ce jour........ 14,867 11
Réservé pour primes non acquises pour 1888........ 21,807 61
........$67,454 45

ACTIF.
Billets d'actions pour capital........ 92,867 30
Prêts sur dépôts de titres (collatéral) et hypothèques........ 161,795 96
Billets à recevoir........ 2,156 12
Propriétés foncières........ 15,000 00
Argent en banque et comptant........ 67,448 31
Primes en cours de collection........ 41,662 49
Meubles de bureau et accessoires........ 3,972 53
........$394,973 90

PASSIF.
Capital-actions........$150,000 00
Réservé pour pertes non échues........ 2,275 94
Réservé pour primes non acquises pour 1888........ 21,807 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus........ 119,790 44
........$394,973 90

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment par devant moi, ce 21e jour de janvier 1889.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1889.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de CINQ POUR CENT.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Directeurs.

E. H. BIERHORST,	JNO. FITZPATRICK,
T. PRUDHOMME	PETER BLAISE,
C. TAYLOR GAUCHE,	A. H. SIEWARD,
P. DOERR,	A. H. ISAACSON,
JACOB SCHOEN,	H. ELLERMAN,
I. N. MARKS,	I. H. SCHIERMANN,
JNO. EVERETT,	W. MARKS,
OTTO THOMAS,	P. EGAN,
A. A. MAGINNIS	GEO. ESTEMANN.

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrer pour la tension de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son incomparables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 Décembre 1888:

PRIMES REÇUES.
Sur les risques d'incendie........$373 932 86
Sur les risques de rivière........ 18,607 02
Sur les risques de mer........ 14,641 02
........$417,180 90
A ajouter:
Primes non acquises de 1887........ 28,607 75
Total des primes........$465,484 65
A ajouter:
Intérêt et profits et pertes........ 24,630 52
Revenu total........$[illegible]5,144 14
A déduire: Pertes payées—
Sur risques d'incendie........$136,738 62
Sur risques de rivière........ 2,396 21
Sur risques maritimes........ 6,717 77
Total pertes payées........$146,789 31
Primes remboursées, et annulations........ 49,180 91
Commissions........ 58,714 51
Réassurances........ 24,040 75
Taxes et licences........ 6,936 12
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies, d'assurances et Machine Babcock, loyer, impressions, etc........ 37,044 68
Total des déboursés........$[illegible]
Surplus........$184,473 86

Distribué comme suit:
Réserve pour risques non expirés..$106,433 94
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées........ 27,500 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés........ 1,000 27
Profits et pertes........ 49,5[illegible]
........$184,473 86

ACTIF
A la valeur du marché:
Argent en banque........$96,[illegible] 59
Argent au bureau........ 14 30
$30,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent........ 31,030 00
$125,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, dernière émission........ 132,000 00
$[illegible],000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans........ 121,000 00
$[illegible],000 bons de la Louisiane 4 pour cent........ 26,500 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéral)........ 24,060 00
Une action du N. O. Produce Exchange........ 75 00
Une action du N. O. Sugar Exchange........ 175 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co........ 50 00
Actions de la N. O. Warehouse Co........ 500 00
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters........ 100 00
Primes en cours de perception, intérêts, commissions, etc........ 50,780 14
.... 2,000 00
........$486,000 90

PASSIF.
Capital-actions........$300,000 00
Fonds de réserve........ 8,714 66
Dividendes non réclamés........ 2,200 00
Réservé pour risques non expirés 106,433 94
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées........ 27,500 00
Divers comptes non payés de décembre 1888........ 1,000 27
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)........ 38,850 98
........$486,000 90

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finance de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) JOHN T. MOORE, JR.
P. J. MENGE.
F. J. EMERY.
THOS. J. WOODWARD.
MORRIS SCHWABACHER.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital et de porter la somme de $15,265 14 au crédit du Fonds de Réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1889.

DIRECTEURS.

H. Gally,	G. P. Harrison,
John T. Moore, Jr.,	F. J. Emery,
E. Patte,	P. J. Menge,
M. Schwabacher,	Leon Joubert,
F. Milliken,	Geo. H. Dunbar,
Adolph Meyer,	J. Boisbien,
Arnold Dureau,	[illegible],
D. A. S. Vaught,	T. J. Couvera,
T. J. Woodward,	W. J. Gouget,
William Mehle,	[illegible],
Louis Bush.	[illegible]

Ernest Miltenberger.

17 janv—1an

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME"

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888

ENCAISSEMENTS.
Primes sur les risques d'incendie........$342,880 43
Primes sur les risques de rivière........ 32,191 74
Primes sur les risques de mer........ 4,158 01
Primes non expirées de 1887........ 61,67[illegible] $1—$341,000 00
Moins, primes non expirées de 1888........ 81,125 85
........$[illegible]0,480 14
A AJOUTER:
Escompte et intérêt........$21,744 35
Loyer........ 586 ....$ 26,730 25
........$[illegible]3,964 89

DEBOURSES.
Pertes payées pour l'incendie........$112,029 58
Pertes sur les rivières........ 1,612 84
Pertes sur les mers........ 4,159 77
Commissions et réassurances........ 75,124 84
Taxes et dépenses........ 21,931 80
Réserve pour pertes non ajustées........ 20,000
Dividendes payés en juillet 1888........ 11,000 ....—$247,510 29
Profits nets........$ 20,734 19

La Compagnie possède l'actif suivant:
1888.
$107,000 Bons consolidés Croissant Ex........$107 040 00
Argent en banque........ 146,145 96
Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux)........ 58,250 00
Propriété foncière (Bâtisse occupée par la Compagnie) (en 1887 $30,000)........ 30,000 00
10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle........ 1,200 00
Primes en voie de perception........ 42,022 52
Total........$380,380 50

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.
THOS. SEXTON, Président.
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Borland, membres du comité de finance de la Compagnie d'Assurance du Home, dûment assermentés, ainsi que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est exact et conforme à leurs rapports.
JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE.
E. BORLAND.

Fait et signé sous serment par devant moi, en mon étude, 162 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier 1889.
JAMES FAHEY, Notaire.

FEUILLETON.

No 56. Commencé le 9 mai.

SANS MÈRE.

—PAR—

PAUL D'AIGREMONT.

QUATRIÈME PARTIE.

LE DEFAUT DE LA CUIRASSE

CHAPITRE II.

SIR JONATHAN PIERCE.

—Suite—

Après s'être dit, leurs goûts, leurs désirs, leurs aspirations, ce qu'ils voulaient et ce qu'ils cherchaient, Robert tout à coup eut un grand soupir.

—Qu'as-tu donc? lui demanda Benjamin.

—Rien, moins que rien même. Et je n'ai point droit à [illegible].

—Oh! à moi, ton ami!...

—C'est si intime, si délicat....

—Raison de plus.

—Eh bien, comme tout artiste, j'avais vu dans les [illegible] de rêve et de l'imagination, [illegible] apparition très blanche, très blonde, très douce, un peu comme ma tante Adèle qui est pour moi le type de la perfection humaine, autour [illegible].

A cette douce fiancée, j'avais donné toutes les fleurs de mon intelligence, toutes les aspirations de mon cœur.

Je l'aime ainsi.... Oh! oui, à la folie.... Mais je l'aime [illegible]

le protecteur, le directeur, le maître. La femme doit être l'amie, la consolatrice, l'inspiratrice. Quelque chose de très pur, de très beau, de très dévoué, qui existe pour le foyer seulement, et ne se montre jamais au dehors.

—Difficile à trouver, je pense, dit Benjamin en riant.

—Vois-tu, mon cher, comme tu donne inconsciemment raison aux idées que je me suis faites sur les races, et que nous discutions l'autre jour; Tu as le type d'un Arabe par sang, avec tes fin poils bruns et tes yeux noirs, eh bien, tu as aussi les tendances de ces gens-là, et un peu leurs théories sur les femmes. Mais qui t'empêchera donc de réaliser ton rêve?

—Eh! c'est là le côté délicat de ma confidence!

—Voyons, je ne te trahirai pas.

—Je le sais bien. Ma tante Adèle désire que je sois le mari de ma cousine Georgette. Et cette enfant que j'aime profondément cependant, n'est pas, ne sera jamais celle que j'ai entrevue au milieu des songes d'or de mon adolescence.

—Alors, ne te marie pas avec elle. Du reste, tu n'as que dix-huit ans, elle douze, et bien de l'eau passera sous les ponts en attendant que vous ayez tous les deux un moment d'aller devant le maire et le curé.

—Oui, mais si les désirs de ma tante ne changent pas, si elle les transmet à sa fille, celle-ci deviendra quand même et sûrement tout ma femme.

—Ah! pourquoi?

—Parce que ma tante m'a élevé comme une mère, que j'ai contracté vis-à-vis d'elle une dette de cœur, d'honneur et de reconnaissance, que ma vie entière ne lui payera pas.

Si elle estime que je dois faire le bonheur de sa fille, et elle l'espère, si elle y compte, mon devoir est de lui donner pleine et entière satisfaction. Et c'est ce que je ferai.

—Même au dépit de ton goût?

—Qu'est-ce le goût, Benjamin devant le devoir?

—Sais-tu que tu as un grand cœur, Robert, et que je t'admire!....

—En attendant, j'ai le sentiment de la reconnaissance, et un grand amour pour celle qui a été aussi bonne pour moi que ma mère morte, voilà tout. A ma place, tu ferais comme moi.

Benjamin n'eut pas le temps de répondre.

Un léger bruit se fit derrière le massif au bord duquel s'appuyait le banc où étaient assis les deux amis, et sir Jonathan parut.

Etait-il là depuis longtemps?....

Avait-il entendu leur conversation?....

Le jeune Pembroke qui avait une grande estime pour son professeur, et qui respectait très haut qu'il n'avait jamais menti, le lui demanda.

—Oui, répondit franchement M. Pierce. Je vous ai entendus causer tous deux, et j'ai voulu savoir de quoi vous parliez. Mais bien un peu le droit d'un maître, n'est-ce pas?

—Surtout d'un ami tel que vous, mon cousin, répondit Benjamin.

Jonathan resta impassible. Au bout de quelques secondes, il reprit:

—J'ai surtout entendu les dernières paroles de M. de Sauves.

—Et qu'en dites-vous?

—Qu'il a de beaux et nobles sentiments qu'il devra [illegible] de garder toute sa vie.

—Alors vous l'approuvez?

—Certes, et de toute mon âme.

Son grand œil gris brillait d'un inaccoutumé éclat. Il paraissait en proie à une émotion qui était loin de lui être habituelle, lui toujours semblable à une statue de marbre.

Mais bientôt, le souverain empire que M. Pierce avait sur lui-même parut reprendre ses droits, car la flamme de sa prunelle s'éteignit, sa physionomie revêtit son expression habituelle de flegme indifférent, et ce fut d'une voix plus calme que jamais qu'il dit à son pupil:

—Vous savez bien, Benjamin, que la satisfaction du devoir accompli est ce qui donne les plus grandes joies en ce monde!

A partir de ce jour, la glace dont s'entourait l'Américain ne fondit pas, loin de là. On eut dit, au contraire, qu'il se cuirassait encore davantage, si c'est possible, au-dedans de lui-même; mais sa sollicitude pour ses deux élèves augmentait pour Robert, augmenté d'une façon évidente.

Un jour que le fils de Pierre était un peu pâle, Jonathan lui dit:

—Vous travaillez trop. L'excès en tout est un défaut.

Il faut vous distraire.

—Comment me parlez-vous ainsi, sir Jonathan, demanda doucement Robert, vous qui n'avez jamais une heure de distraction ni de loisir?

—Oh! moi, je suis vieux, ma vie est terminée. Tandis que la vôtre commence. Il fait très beau, aujourd'hui; descendez avec Benjamin derrière la maison, vous trouverez une petite surprise de votre professeur.

Ils y coururent tous les deux, comme des enfants qu'ils étaient, et découvrirent en effet un petit domestique tenant par la bride deux admirables chevaux que M. Pierce donnait aux jeunes gens, avec le groom et sa monture pour donner le manège.

Ce fut une joie sans nom, et une reconnaissance infinie, car tous les exercices du corps passionnaient Robert au moins autant que son ami.

A quelque temps de là Jonathan offrit à son élève, un phaéton, venu à grands frais de chez Binder à Paris.

Puis un yacht à vapeur, une merveille, qu'ils devaient faire marcher à tour de rôle, tous les deux, tantôt comme capitaine, tantôt comme mécanicien.

En dépit de l'affection qu'ensemble affaire pour tous ses cadeaux, les remerciements enthousiastes qu'ils provoquaient paraissaient ennuyer énormément l'ancienne de chez James.

—Bien, bien! disait-il de cette voix sans inflexions qui sonnait sur le coup les plus chaudes expansions, travaillez; je ne veux pas d'autres reconnaissance.

Mais Robert suivait trop scrupuleusement ce conseil à la lettre, car un jour, où il avait fait, avec Benjamin, une longue promenade à cheval pour essayer un fort mal de tête gagné derrière les équations et les x, il ne rentra fortement courbaturé.

Mme Pembroke le força à se mettre au lit en rentrant.

Il dormit très mal toute la nuit; une fièvre violente lui donnait une chaleur d'incendie; il tournait, retournait, dans son lit, sans pouvoir trouver de position tenable.

Mais chaque fois qu'il se dressait sur ses oreillers, essayant de secouer l'accablement lourd qui le hantait, tout peuplé de cauchemars et de sensations pénibles, il vit sir Jonathan debout devant son lit, lui présentant une tasse ou un verre dans lequel était le breuvage rafraîchissant qui le désaltérait.

Au jour, le médecin vint.

Le fils de Pierre était très malade: l'homme de l'art redoutait une fièvre typhoïde.

On désigna aussitôt les enfants de sir James, et Mme Pembroke, en femme dévouée qu'elle était, s'installa au chevet du jeune homme.

Mais elle n'y demeura pas seule.

Pour la première fois, depuis que l'usine était fondée, on vit Jonathan Pierce abandonner ses machines, ses commandes, ses ouvriers.

Assis sur un fauteuil, sans jamais prononcer une parole, c'était lui qui veillait à ce que tous les remèdes ordonnés par le médecin fussent scrupuleusement pris par Robert; lui qui aérait la chambre, qui faisait sortir les gens inutiles, qui redressait le jeune homme dans son lit; qui arrangeait les draps, et tout cela avec une adresse de femme, et des attentions telles, qu'un père seul eût pu les trouver, pour un fils tendrement aimé.

Il ne tolérait personne que Mme Pembroke autour du lit du malade, et encore....

Quant à lui, il semblait être de fer, et la fatigue, ne paraissait pas avoir de prise sur sa maigre personne.

Mais un soir, le médecin en partant dit:

—M. de Sauves est arrivé au point culminant de la maladie. La crise suprême et décisive aura certainement lieu cette nuit; demain matin, il sera mort ou sauvé.

Quand Mme Pembroke, qui, après ces paroles, referma la porte sur le médecin qui s'en allait, elle remonta ses yeux sur l'ancienne de son mari, et faillit laisser échapper un cri:

Jonathan, appuyé à la cheminée, le regard fixe et les lèvres toutes blanches, semblait sur le point de tomber en syncope.

Elle s'élança vers lui.

—O mon cousin, s'écria-t-elle, la voix tremblante de larmes, qu'avez-vous?....

—Trop peu de chance, en vérité!....

Ah! que le tonnerre m'écrase!.... Si ce garçon-là meurt, c'est que je suis maudit!....

Il avait prononcé ces mots avec une expression de si poignant désespoir, de si âpre révolte, que la pauvre femme tressaillit, stupéfaite d'une violence à laquelle sir Jonathan, toujours si calme, ne l'avait guère habituée.

Elle le regarda.

Etait-ce bien lui qui avait parlé ainsi?

—Maudit!.... répéta la pieuse américaine. Pourquoi? Ce sera un grand, un immense malheur, c'est sûr. Mais après tout, Robert n'est pas votre fils. Et je ne comprendrais de telles paroles de malédiction et de colère que dans la bouche d'un père.

Les doigts de Jonathan s'étaient si violemment crispés sur le marbre de la cheminée, que ses ongles se cassèrent, et quelque chose comme un battement d'un mince filet rouge.

—Et M. de Sauves qui nous l'a confié!.... Que va-t-il dire, si nous le laissons mourir, si loin de lui?.... continua-t-il la voix sourde, à peine distincte.

—M. de Sauves est un homme droit et juste entre tous.

—Si Dieu lui envoie cette terrible épreuve, il en mourra peut-être de chagrin, mais il n'aura jamais l'idée de nous accuser de négligence, soyez-en sûr.

—Oui, répondit sir Pierce en essayant de surmonter l'horrible émotion qui le bouleversait toujours, mais Robert n'y sera plus!.... Ah! si ma vie pouvait sauver la sienne!....

Dieu, comme disait l'excellente Mme Pembroke, n'afflige pas cette épouvantable douleur au pauvre père resté en France, et Robert fut sauvé.

Quand on lui dit quels avaient été les soins et la sollicitude de Jonathan Pierce durant sa maladie, le jeune homme voulut lui en témoigner toute sa reconnaissance.

De loin, il se sentait pour ce dévoué qu'il croyait aussi timide que bon un grand sentiment d'affection, un besoin inouï de caresses et de tendres paroles.

—Aussitôt que je le verrai, disait-il, je me pendrai à son cou, ainsi que je le faisais autrefois vis-à-vis de mon père, et je lui exprimerai tout ce que mon cœur renferme pour lui.

Mais quand Jonathan vint dans la chambre de Robert, quand le jeune homme vit la prunelle grise de l'Américain se fixer sur lui toujours aussi impassible, et même aussi dure, toutes ses belles résolutions l'abandonnèrent, et ce fut à peine si ses lèvres purent balbutier quelques paroles confuses, presque pas intelligibles.

—Bien, bien!...... fit sir Pierce de sa voix sans inflexion. Ne parlez pas de reconnaissance, Robert, elle n'est pas de ce monde.

—Cependant!.......

—Vous êtes jeune, ça se voit, puisque vous croyez encore à quelque chose. Vivez pour devenir le mari de votre cousine, car c'est le désir de tous les vôtres. Moi, ajouta-t-il d'un accent tout à fait indifférent, je ne vous réclame pas davantage.

Depuis un instant, Robert stupéfait, se demandait si cet homme aux paroles sceptiques, était bien celui, qui dans sa fièvre il avait vu aller et venir autour de son lit de douleur, si attentif, si empressé.

Indéchiffrable il était, indéchiffrable il resterait donc toujours, sans se livrer jamais!.....

—Pourtant, dit-il au bout de quelques secondes, si je vous donne un souvenir de ces heures cruelles, où vos soins m'ont sauvé, l'accepterez vous, sir Pierce?

—Pourquoi pas? Donnez toujours, nous verrons bien.

Robert prit sur la cheminée la photographie de Pierre de Sauves.

—Il m'a souvent paru, lui dit-il, que vous considériez cette image avec une certaine sympathie, gardez-la, et si jamais vous arrivez à la faire parler, je suis bien sûr qu'elle vous dira la profonde affection née en cet homme si loyal et si bon pour vous, qui m'avez conservé à lui.

Mais Jonathan, au lieu de tendre la main et de prendre le portrait offert par Robert, demeurait droit, les pieds rivés au sol, le regard fixe, les lèvres blanches, ce qui chez lui, était le seul signe visible de ses émotions:

—Est-ce que vous allez me refuser, sir Pierce? demanda le jeune homme étonné de ce silence et de cette immobilité.

Moi, qui croyais vous faire un si grand plaisir!....

Jonathan tressaillit. Et tout à coup, paraissant s'éveiller de quelque pénible rêve.

—Moi, vous refuser, Robert, dit-il. Pourquoi donc, et qu'est-ce qui peut vous donner cette pensée?

—Dame! votre attitude.... Et votre peu d'empressement.

—Je réfléchissais à vos paroles; et je trouvais que votre imagination vous emportait un peu loin en vérité, mon cher enfant. Mais les Français sont toujours dans les nuages, on sait cela.... Et malgré tous mes efforts, vous ne serez jamais plus pratique que vos compatriotes, Robert, ce qui est regrettable.

—Que voulez-vous dire, sir Pierce? Je vous certifie que je ne vous comprends pas.

—Et oui!.... Vous me racontez que cette image parlera.... Non, les images ne parlent pas.... pas plus que les morts ne reviennent!

Sans ajouter un mot, et surtout sans que Robert osât répondre une syllabe à cet homme qui l'impressionnait toujours jusqu'aux moelles, en dépit de l'affection qu'il lui avait vouée, sir Jonathan Pierce quitta son élève.

Il emportait la photographie de M. de Sauves, mais était-ce un effet du hasard, il la tenait à l'envers, c'est-à-dire l'image en dessous.

A quelques jours de là, des lettres arrivèrent de France.

On n'avait appris à Paris la maladie de Robert qu'avec sa guérison, mais quelles ardentes paroles de remerciement et de tendresse Pierre et Adèle n'envoyaient-ils pas à ceux qui avaient soigné Robert.

Georgette mêlait ses lignes à celles de son père et de sa mère.

"Je crois, mon grand ami, écrivait-elle à sir Jonathan, que je vous aime encore plus que par le passé, depuis que vous avez sauvé mon [illegible], mon cher Robert bien-aimé."

Elle avait quatorze ans, et depuis quelques mois, elle savait que Robert, qui allait revenir d'Amérique, lui était destiné pour mari, et elle le voulait.

Or, elle le voulait.

Et l'ardente affection qui pour lui, avait grandi, dans son cœur égoïste, depuis le départ de Robert avait éclaté tout le monde.

C'était pour lui qu'elle avait travaillé, qu'elle avait voulu apprendre ce qu'elle avait dédaigné jusqu'alors; pour lui, qu'elle était devenue une très bonne musicienne et surtout qu'elle avait acquis un talent presque remarquable pour le dessin et la peinture.

—Quand je vous disais qu'elle avait du cœur! ne cessait de répéter à Adèle Sumanne fière et heureuse du changement si profond survenu chez l'enfant qu'elle adorait.

Et la pauvre mère qui ne demandait pas mieux que croire et avoir confiance, répétait grande, d'espoir et d'amour en pensant à Robert le cher exilé:

—Sois béni, mon cher petit, si bon, que ton seul souvenir fait encore du bien!....

Les adieux de Robert à ceux qui l'avaient aimé et traité comme un fils pendant près de trois ans furent particulièrement affectueux et tendres.

—Quand reviendrez-vous? mon cher enfant? demandait l'excellente Mme Pembroke à celui auquel elle s'était profondément attachée.

—Dès que j'aurai mes brevets d'ingénieur, je vous le promets. Puis plus tard aussi pour vous présenter ma femme.

A ces mots, Jonathan qui était assis au coin d'une table se leva et alla regarder dans le jardin.

—Et vous? insista le fils de Pierre, ne viendrez-vous donc pas en France une ou les autres?

—C'est le tour de Jonathan, fit sir James. Il n'est peut-être jamais allé à Paris de sa vie; c'est lui qui sera le premier voyage.

—Alors, quand? demanda Robert en s'approchant de son professeur.

Celui-ci eut un geste indifférent, presque ennuyé.

—Je ne sais pas, dit-il, c'est si loin!....

(A continuer.)